

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2193

présenté par
M. Berta, rapporteur

ARTICLE 15

À la première phrase de l'alinéa 5, substituer aux deuxième et troisième occurrences du mot :

« du »

les mots :

« énoncés au ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.